

Cours de moniteurs à St-Imier

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **18 (1910)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

	Page		Page
Cours de moniteurs à St-Imier	25	taire sanitaire suisse; Alliance des samaritains suisses; Bureau de placement de gardes-malades, Neuchâtel; Samaritains de la Chaux-de-Fonds; Samaritains de Tavannes-Reconvilier; Société de samaritains au Landeron; Samaritains d'Yverdon; Sections vaudoises de la Croix-Rouge	33
Secours aux sinistrés italiens	28		
Le fourgon des colonnes de transport auxiliaires	29		
A Messine	32		
Nouvelles de l'activité des sociétés: Société vaudoise de la Croix-Rouge; Société mili-			

Cours de moniteurs à St-Imier

Du 10 au 15 janvier avait lieu à St-Imier le premier cours de moniteurs et monitrices en langue française et je crois pouvoir assurer qu'il a pleinement réussi à tous égards.

Notre première impression en arrivant à St-Imier fut excellente: plusieurs samaritains et deux charmantes samaritaines de cette ville nous attendaient à la gare, afin de nous conduire, tout d'abord, à l'hôtel de ville, qui devait être notre quartier général, puis dans nos logements respectifs.

Le soir même, rendez-vous à l'hôtel de ville où M. Pellaton, président de la section de St-Imier, ne tarda pas à nous rejoindre pour nous adresser quelques paroles de bienvenue et faire les présentations d'usage: 9 sections étaient représentées par 24 délégués.

Le lundi matin à 8 h. 10 (heure militaire s'il vous plaît!) nous étions réunis

dans la salle de l'Etat Civil du collège primaire où M. le D^r Miéville commence par nous exposer l'organisation militaire de ce cours qui a pour but principal de rendre uniforme l'enseignement des samaritains dans toute la Suisse, en gardant cependant toute liberté d'action. — Puis nous passons à la partie théorique qui, chaque jour de 8 à 10 heures, sera la répétition des études faites au cours de samaritains: les os du squelette, les organes de la circulation, de la respiration, de la digestion — explication et traitement des plaies, blessures, brûlures, luxations, fractures — premiers soins à donner en cas de syncopes, etc.

Comme nous n'assistions pas à un cours ordinaire de samaritains, mais bien à un cours de moniteurs, nous étions censés connaître toute cette théorie, aussi était-ce à nous, élèves, de donner les explications, et lorsque nous étions à court d'arguments

— ce qui ne tardait guère, du reste... — M. le Dr Miéville nous donnait, d'une manière simple et claire, ces enseignements qui excitaient en nous le désir d'en entendre et d'en savoir davantage encore.

De 10 heures à midi et de 2 à 4 heures avait lieu la partie pratique. M. l'adjudant Altherr, tout en nous menant un peu militairement, nous a donné de précieuses indications sur la manière de faire un pan-

bonnet de la tête, enveloppement du thorax; il sera très utile aussi pour les compresses, pour rembourrer les attelles d'ouate, etc. Nous avons tous accepté la proposition de l'introduire dans nos sections. Une grande partie du temps a été consacrée aux transports qui occupaient naturellement plutôt les messieurs, et pour lesquels la discipline militaire est indispensable. Les dames cependant ne sont pas



Professeurs, participants et inspecteurs du cours de moniteurs à St-Imier, 1910.

sement correct et utile et de diriger des transports avec promptitude et sûreté.

Après avoir revu en détail tout le matériel de pansement, nous avons passé aux exercices au moyen du triangle, de la fronde et des bandes. M. l'adjudant Altherr nous a fait connaître ensuite un nouvel objet de pansement dont nous avons pu constater l'utilité: Je veux parler du quadrangle ou linge carré qui remplace avantageusement le triangle, comme grande écharpe pour suspension d'un membre, ou

restées inactives et quoiqu'elles n'aient pas fait « leurs recrues », comme disait M. Altherr, elles ont prouvé qu'elles n'étaient pas incapables d'obéir au commandement et de prendre elles-mêmes la direction d'un transport, avec ordre et précision.... Je crois bien que M. l'adjudant, voyant ces dames unir leurs efforts pour transporter, soit à bras, soit avec l'aide du brancard, une de leurs camarades, et descendre courageusement les nombreuses marches d'escalier qui conduisent de la

halle de gymnastique au collège primaire, M. l'adjutant, dis-je, aura fait la réflexion que si les forces musculaires de ses monitrices avaient égalé leur force de volonté, elles..., mais, je n'ai pas à faire ici l'apologie du féminisme!

Tout travail, si agréable soit-il, mérite une récompense, et c'est pour cette raison probablement que chaque jour de 4 à 5 heures était consacré à une conférence. — Ce fut d'abord M. le D^r de Marval qui, avec le talent qu'on lui connaît, nous parla des origines et du but de la Croix-Rouge, d'Henry Dunant, notre compatriote, dont nous n'oublierons certainement jamais le nom. — Un autre jour, notre éminent conférencier nous a entretenus de l'activité des samaritains puis des colonnes de transports auxiliaires, qui, malheureusement, n'existent pas encore dans la Suisse romande, tandis que la Suisse allemande en possède plusieurs. Par sa parole entraînante, M. le D^r de Marval a le don d'ouvrir de nouveaux horizons à ses auditeurs et d'en faire de dévoués adeptes à la cause de la Croix-Rouge et des samaritains.

C'est aussi de 4 à 5 heures, après une journée de répétitions générales, que M. le D^r Miéville nous a fait visiter en détail l'hôpital de la ville. — Il nous en a indiqué toute l'organisation, nous faisant voir les salles d'opération, d'une clarté éblouissante et d'une propreté minutieuse, mais qui nous ont donné néanmoins le frisson, tout aussi bien que la sombre morgue avec sa grande table de marbre foncé, les gants de caoutchouc dispersés çà et là et les couronnes mortuaires... brrr!... Nous étions heureux d'en sortir pour arriver, au premier, dans les vastes et confortables salles destinées aux malades. — D'un côté, des vieillards, ayant l'air heureux de ceux qui entrent en convalescence; de l'autre, des enfants, bien pâles dans leurs petits lits blancs, mais

regardant avec confiance les dévouées sœurs au gentil sourire.

Nous avons eu, en outre, deux travaux écrits à faire. L'un pour M. le D^r Miéville, et traitant des exercices de campagne; l'autre pour M. de Marval concernant l'établissement d'un programme d'activité pour une société de samaritains. Ce n'étaient, certes, pas des chefs-d'œuvre que nous avons présentés..., mais ces messieurs ont été indulgents et, pour ne pas nous décourager, nous ont décerné des « assez bien », « bien » et même « très bien »!

La veille de notre départ, un banquet auquel assistaient M. le D^r Miéville, M. l'adjutant Altherr et bon nombre de samaritains de St-Imier, nous réunissait encore; discours, récitations, un peu de musique, jeux de société et danse, rien n'a manqué.

Enfin le jour de l'examen est arrivé et, il faut bien l'avouer, malgré notre grand air d'assurance, nous étions légèrement émus... l'examen étant public. M. le D^r Ischer, de Berne, notre examinateur, nous eut bientôt mis à l'aise par son amabilité et sa douceur, aussi est-ce sans trop de crainte que nous allions, à tour de rôle, prendre le billet mentionnant la question qui devait, pendant quelques minutes, être le sujet de notre causerie. — Nous nous en sommes tirés d'une manière très satisfaisante, d'après ce que nous a dit, dans une aimable allocution, M. le D^r Ischer, et à notre grande satisfaction, on nous a distribué nos diplômes de moniteurs!

Peu après, le dîner nous réunissait une dernière fois. MM. les docteurs, ainsi que quelques délégués de diverses sections, avaient bien voulu y prendre part aussi. Comme tous nos repas pris en commun, ce dîner fut fort gai... et cependant un léger sentiment de tristesse se mêlait à notre joie: nous avons vécu pendant six jours dans une si parfaite harmonie, dans

une si complète insouciance des petits ennuis journaliers qui ne manquent pas dans la vie ordinaire de chacun, et nous avons si bien réussi à ne nous occuper que de questions utiles et humanitaires, que, malgré le plaisir de rentrer dans ses foyers, chacun éprouvait du regret à quitter ces directeurs bienveillants, cet endroit hospitalier, ces amis d'un jour...

M. le D^r Miéville nous adresse encore quelques mots d'adieu. M. Pellaton, pré-

sident de la section de St-Imier, exprime le désir de nous revoir tous en été pour assister à un exercice de campagne au Mont Soleil. — Quelques délégués prennent encore la parole, puis M^{me} Fuchs, d'Yverdon, en sa qualité de doyenne du cours, remercie en notre nom et en termes émus MM. les D^{rs} Miéville et Ischer, M. l'adjudant Altherr et le comité de la section des samaritains de St-Imier.

Une déléguée: F. Q.

Secours aux sinistrés italiens

Dernièrement le Comité central italien de secours aux victimes des tremblements de terre de Calabre et de Sicile a rendu ses comptes sur l'action qui a suivi le sisme de décembre 1908. Il résulte de ce rapport que la somme totale parvenue au comité a été de 25,387,438 liras 39. Sur ce chiffre, les sommes versées ou engagées par le comité au 31 octobre 1909 étaient de 25,326,941 liras 37, avec un reliquat actif de 60,497 liras 52.

Voici comment le comité a réparti les secours: Secours urgents aux survivants et fugitifs, 4,197,744 liras 20. Secours aux orphelins, 3,521,418 liras. Secours aux veuves, 2,448,374 liras 20. Secours aux jeunes filles majeures sans appui, 842,080 liras. Secours aux étudiants, 1,953,710 liras. Secours aux artisans, ouvriers, commerçants, industriels, personnes exerçant des professions pour les encourager à la reprise de leur précédente activité, 5,153,167 liras 67. Secours aux personnes incapables de travailler pour lesquelles le comité a créé une institution spéciale, 1,758,695 liras 05. Construction de baraques dans les régions où le besoin en était le plus urgent, 4 millions de liras. Matériaux de secours,

833,635 liras 04. Frais divers, 192,234 liras 85.

Sous cette dernière rubrique figurent surtout d'autres secours aux survivants et fugitifs que ceux énumérés ci-dessus. Ils ne comprennent que 69,615 liras 94 de frais d'administration. S'il a été possible de contenir dans de si strictes limites les frais d'administration, c'est que le personnel du secrétariat du comité n'a voulu recevoir aucune rémunération qui fût prélevée sur les fonds de la bienfaisance. La dernière catégorie des dépenses est représentée par 305,571 liras 83 versées par erreur au comité et qui furent restitués aux ayants droit.

La répartition des subsides a toujours été faite conformément aux résultats d'enquêtes auxquelles on a procédé cas par cas. Cependant, la lourde tâche du comité était terminée le 31 octobre, preuve de la rapidité de son action. La répartition des sommes qui devraient être payées en vertu des engagements pris pour les années prochaines a été confiée à l'Institut national pour les vieillards et les invalides du tremblement de terre, Institut auquel on a dé- cidé de verser le reliquat actif.

* * *